

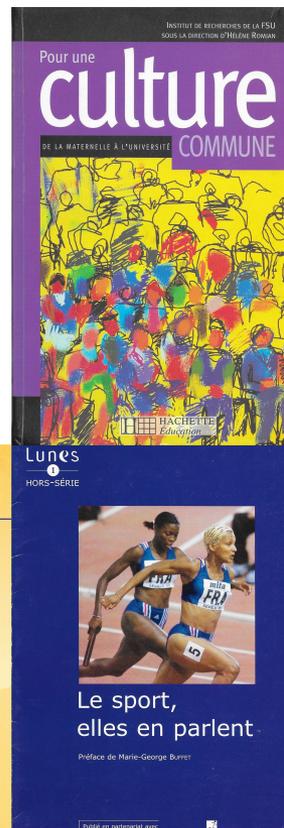
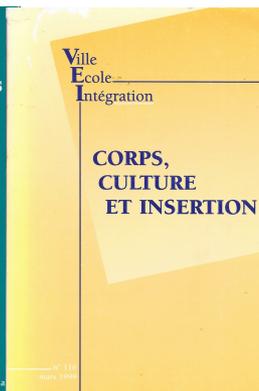
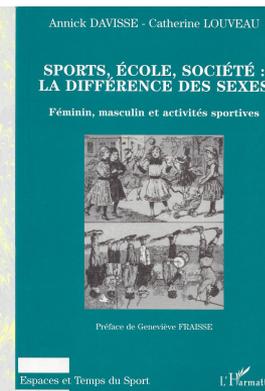
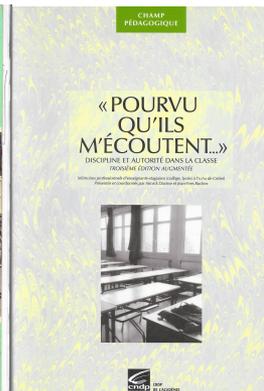
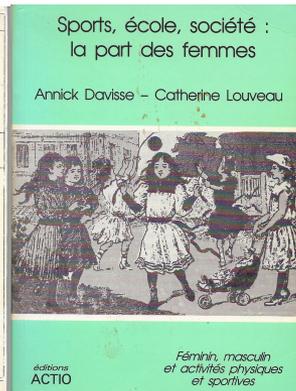
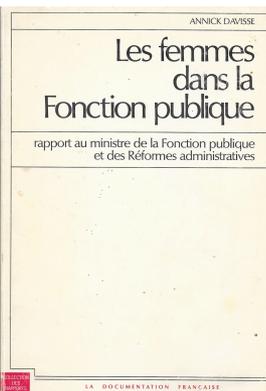
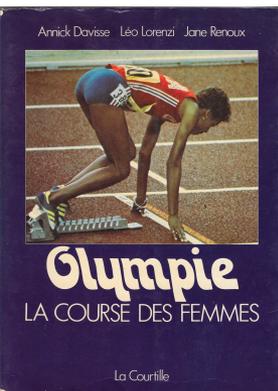
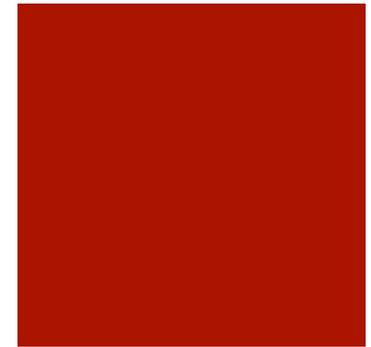
## Annick Davaisse

« La mixité et la prise en compte des filles et des garçons en EPS »

Entretien réalisé par Cécile Ottogalli-Mazzacavallo,  
MCF, L-Vis, Université de Lyon 1

Rencontre AEEPS, le lundi 5 décembre 2016

- Etudiante à l'ENSEP de Chatenay-Malabry (1958-1961),
- Enseignante d'EPS (1961-1975),
- Militante politique et syndicale (1975-1983),
- Inspectrice Pédagogique Régionale en Seine Saint Denis (1983-1993),
- Formatrice à l'IUFM de Créteil (de 1993 à 1998)
- Et bien sûr auteure de nombreux ouvrages et articles



# Annick DAVISSE : le temps du constat...



- *Il semble en effet que les pratiques de mixité développées au long des deux dernières années, si elles ont bien permis à travers la coéducation, le recul des ségrégations et l'accès des filles à l'ensemble des APS, ont un peu occulté la persistance de « différences » réelles »*

Davisse, A., « Hétérogénéité des publics et contenus en EPS », in Revue EPS 199, 1986.

- *« Tout se passe aujourd'hui comme s'il y avait dans la corporation un large consentement sur l'objectif d'égal accès des filles et des garçons aux APS et sur la mixité comme moyen d'y parvenir. L'examen des pratiques réelles des filles en EPS, de leurs résultats (...) et de l'appréciation de ces résultats par les enseignants indiquent une situation plus contradictoire »*

Davisse, A., « Sur l'EPS des filles », in Hébard, A., *L'EPS, réflexion et perspectives*, Ed EPS, 1986.

# Annick Davisse : le temps du constat...



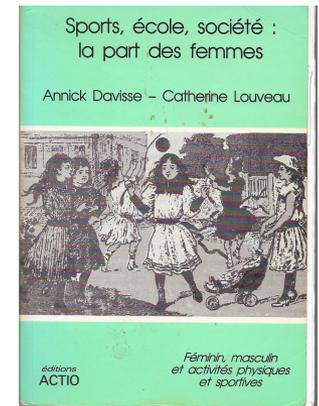
- *« Au cours des deux dernières décennies, le développement de la mixité en EPS d'une part, le droit d'accès des femmes à l'ensemble des APS d'autre part, ont fonctionné sur un mode égalitaire : on permettait aux filles d'accéder aux pratiques « historiquement masculine ». Il s'agit d'un versant important de la lutte contre les inégalités sociales, d'une étape préalable indispensable à réaliser, en quelque sorte du fondement de l'égalité, ce n'est que lorsque celle-ci est en voie de réalisation que peut émerger une nouvelle question, une deuxième étape, qui est celle de l'égalité des valeurs et de réhabilitation des activités « historiquement féminines »*

Davisse, A., « Sur l'EPS des filles », in Hébard, A., *L'EPS, réflexion et perspectives*, Ed EPS, 1986.

# Annick DAVISSE : le temps de l'interprétation

- Pour qu'un enfant apprenne, il faut que « dans sa rencontre avec un contenu, un objet culturel, dans la représentation que le sujet s'en fait, se constituent des « motifs » d'agir. Cela représente un mouvement dialectique entre le sujet et la culture permettant de dépasser la mécanique de la reproduction des stéréotypes »

Davisse, A., *Sports, école et société, la part des femmes*, Actio, 1991, p. 207.

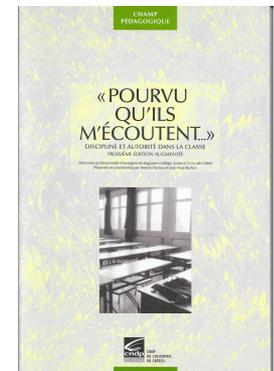
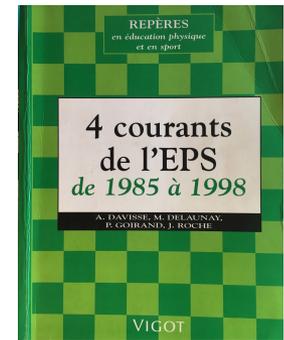


# Annick DAVISSE : le temps de l'interprétation

- Le GAIP de Créteil
- *“Elucider ces motifs d’agir (et donc d’apprendre) revient à prendre en compte les représentations de soi et de la culture qui préexistent à l’activité scolaire proposée. Ce sont ces représentations initiales qui répondent de l’engagement premier de la personne, de son entrée dans l’activité, ou de ses réticences ... A l’origine des différences de résultats, il faut donc situer le fait que les élèves entretiennent pas tous le même rapport au savoir, ni d’ailleurs aux différents champs du savoir” (Quels programmes pour quels élèves, Juin 1990)*

- **Une posture de funambule... La double exigence**

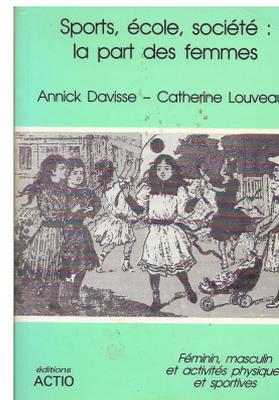
*“une mixité les yeux ouverts, attentive aux différences et à la mise en commun qui reste l’idéal à poursuivre” (Davisse, 1991)*



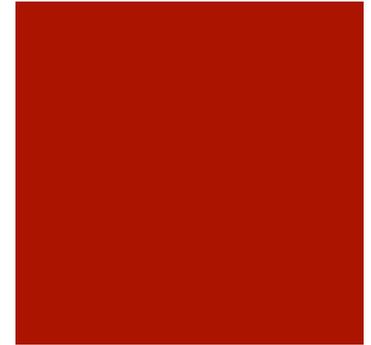
# Annick DAVISSE, une posture d'équilibriste menacée par des « lignes de pente »



- **Opposition à un « égalitarisme abstrait »**
- *« Contrairement aux féministes (...), nous ne pensons pas que l'idéologie inégalitaire soit le fait d'un complot collectif des hommes : en clair, nous ne pensons pas que ce soit la conscience qui soit l'élément premier. Ce faisant, non seulement les féministes se trompent, sont imperméables aux changements qui s'opèrent, mais encore elles ferment toutes possibilités réelles de modifier quoi que ce soit : c'est la vieille idée « changer les hommes pour changer la vie » dont chacun connaît l'inefficacité »*



# Annick DAVISSE, une posture d'équilibriste menacée par des « lignes de pente »



- **Opposition au « ghetto identitaire »**
- *« Face aux différences, je ne suis pas de ceux qui, aujourd'hui, sont tentés par une forme de « respect » qui renoncerait à construire de la culture commune, pour se rabattre sur une logique différentialiste (« à chacun sa culture ») ».*
- *“Une autre forme de renoncement se lit aussi dans un relativisme culturel “respectueux” des différences, qui, par exemple, se satisfait que les filles jouent “avec” celles d'en face au volley-ball, tandis que les garçons (et les sportives) joueraient “contre”, investissant le cœur de l'activité”*

Davisse, Annick, « Filles et garçons. Débat : les brûlures de l'EPS », in *Ce qui s'apprend en EPS*, Paris, SNÉP, 1996, p. 101.



- « Ne faut-il pas chercher les raisons du relatif échec des dispositifs « égalitaires » ou « différenciés » dans la conjonction entre l'insuffisance du diagnostic de départ, qui concerne l'élucidation des différences, et la mise en place hâtive de remédiations mal ajustées, **relevant trop souvent de bricolages publicitaires concoctés pour l'affichage** »
- « d'une bouillie désincarnée » où « ces produits unisexes de faible ambition en terme de motivation des élèves sont à l'inverse d'un travail culturel de la mixité »

Davisse, A., « L'école préfère les anges », in *Société Française* n°7, oct-déc 1996

Madame Davisse

Choisy, le 24 janvier 2004

à Patricia Martin, à propos de l'émission Alter Ego  
consacrée à la mixité filles-garçons (18 décembre)

Madame,

Bien que vous m'ayez citée en début d'émission, sans que j'ai saisi en quel sens (« cette dame, qui est quand même inspectrice pédagogique... » ?), je n'ai pu accéder au débat, trop de demandes m'a-t-on dit. L'éducation physique et sportive y a beaucoup été évoquée, mais sans apport de connaissance à ce sujet. Cet enseignement est-il si insignifiant que tout un chacun puisse en juger au mépris des travaux de recherche et de l'expérience de ses praticiens de terrain ?

J'ai trouvé un peu triste la faible ambition culturelle dont faisaient preuve vos interlocuteurs, en particulier pour les filles : ainsi pour François Dubet, filles et garçons devraient pouvoir « faire ce qu'ils veulent, rugby ou danse ». Aller au bout de ce raisonnement, c'est renoncer à la culture commune ; la défense de la mixité, comme celle du collège unique ne peut pas se contenter de ce que les élèves soient seulement réunis « sous le même toit » (selon l'expression de C. Fouchet en 1963).

En matière de mixité en EPS, nous avons beaucoup avancé : pour seulement un tiers des classes de quatrième mixtes au début des années 80, des sondages en cours indiquent que nous en serions aujourd'hui à plus de 90%. Pour obtenir ce progrès, il n'a pas suffi de proclamer que la mixité était nécessaire en laissant croire qu'elle serait sans problème, et en laissant les enseignant-e-s se débrouiller avec les obstacles réels. La maintenir comme cap tout en la déclarant problématique a conduit notre profession à inventer, à chercher collectivement des solutions. Or, et c'est le second registre absent de votre émission, ce n'est pas du côté des relations filles/garçons/enseignants que se trouvent les pistes les plus efficaces, mais du côté des contenus d'enseignement et de leur élaboration.

Comment les différences de rapport à la culture selon le sexe interrogent-elles l'histoire des pratiques culturelles ? Dans le cas évoqué du rugby ou de la danse, par exemple faut-il renoncer à ce que les filles puissent s'approprier un peu cette pratique structurée dans le territoire des hommes, et vice versa pour les garçons concernant la danse ? Ces initiations, émancipant les jeunes des marquages de leurs cultures diverses constituent précisément la mission spécifique de l'école, mais alors elles appellent des approfondissements didactiques importants et une réflexion forte sur la particularité des pratiques scolaires, c'est-à-dire de ce qu'est le « pour tous ». On ne saurait se contenter d'un « vivre ensemble » ne visant au mieux que la tolérance, au pire la pacification ; la prise en considération des différences peut et doit élargir une culture partagée. Il s'agit, de façon plus ambitieuse « d'apprendre ensemble ». Au contraire, le déni comme le « respect » de la diversité confortent les inégalités telles qu'elles sont dans la société.

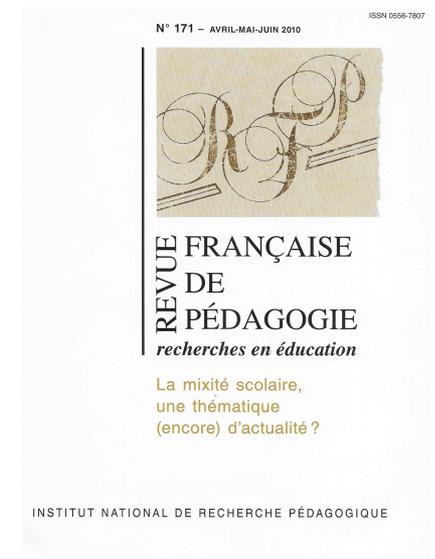
C'est au prix de cette double exigence (visée de culture commune et prise en considération des différences) que l'on peut échapper au renoncement ambiant, celui de Luc Ferry par exemple lorsqu'il souhaite seulement que chacun « réussisse quelque chose ». C'est cette pente relativiste qui met l'idéal républicain réellement en danger...

Je vous adresse mes salutations distinguées,

Davisse, A., « Une grande avancée mais ... », in Revue Contrepied, *La mixité En question*, 2004.

# Davisse, Annick, « Filles et garçons en EPS, différents et ensemble ? », in Revue Française de Pédagogie, n°171, avril-mai-juin 2010, p. 88

- « **Au fond, faut-il absolument que les filles soient sportives ?** Pour le temps personnel, comme pour les adultes, c'est évidemment affaire de choix mais, précisément, **il revient à l'école (et à elle seule) de créer les conditions de la liberté réelle des choix.** Si l'on ne veut pas que la reproduction culturelle, sociale et familiale soit seule maîtresse du jeu, l'école doit en effet confronter les filles aux diverses facettes de ce patrimoine. Mais cette question croise une controverse durable dans le monde de l'EPS sur le fait que les sports constituent une référence culturelle pertinente pour l'école ; le caractère éphémère des prestations sportives (à l'inverse des œuvres littéraires, des connaissances scientifiques, etc.) n'aide pas à prendre du recul sur les dérives médiatiques et financières qui entachent le sport de haut niveau. **La pente de renoncement est souvent plus tentante. Ainsi la difficulté à enseigner les sports collectifs ou les autres activités d'opposition (de combat ou de raquette) aux filles, ainsi que la stigmatisation des notes toujours plus basses des filles (au bac notamment, d'environ un point) peuvent conduire à une conception régressive.** L'échec relatif des filles dans les activités sportives seraient ainsi **prétexte à accentuer la part d'activités liées à la santé, à l'entretien de soi ou à ... l'air du temps (pour les activités comme le step).** Cette « féminisation » non dite des programmes permettrait la résurgence d'**une vieille tendance hygiéniste de l'EPS.** Une meilleure égalité des filles devrait donc se payer d'**un bien triste retour à « l'éternel féminin » sous sa forme « corps/santé », laissant passion et plaisir, risque et aventure au pôle masculin, hors des initiations scolaires »**



# Comment faire ?



- « La construction de culture commune, le maniement délicat d'une dialectique des différences et de l'égalité profilent un métier différent de celui qu'organisait la transmission d'une culture attendue à des élèves qui la reconnaissaient d'emblée (ou acceptaient du moins la règle scolaire). Comment travailler à cette mise à jour ? »
- « Nous sommes démunis... »

Davisse, A., « L'école préfère les anges », in *Société Française* n°7, oct-déc 1996

### 3 - LES ACTIVITÉS PHYSIQUES

SCÉNARIOS	STÉRÉOTYPES	CONSÉQUENCES	RECOMMANDATIONS
<p><b>Scénario 3.1</b></p> <p>En 4ème, au cours d'éducation physique et sportive, un tournoi de handball est organisé en équipes mixtes. D'emblée, les garçons prennent les postes d'avant. Les filles, reléguées à l'arrière, ne parviennent pas à prendre leur place dans le jeu.</p>	<p><i>Les filles sont moins combattives. Elles ont peur des coups. Elles tirent moins bien et moins fort que les garçons.</i></p> <p><b>Question :</b> Dans une activité qui implique l'engagement physique, faut-il laisser les filles et les garçons s'installer dans des comportements qui leur conviennent spontanément ?</p>	<p>Le jeu va rapidement être l'affaire des garçons, les filles vont se sentir inutiles et être renforcées dans une passivité qui les détache de l'esprit collectif du jeu.</p>	<p>Relever l'organisation spontanée des équipes en insistant sur l'aspect collectif du jeu où chacun a son rôle.</p> <p>Placer des filles et des garçons aux postes d'arrière et d'avant.</p> <p>Mettre les filles en confiance au cours d'exercices d'entraînement aux matchs.</p> <p>Valoriser les performances de l'équipe nationale féminine.</p>
<p><b>Scénario 3.2</b></p> <p>En 5ème, le (la) professeur d'EPS présente l'activité "Danse" qui fera l'objet de plusieurs séances. Les garçons commencent à ricaner en disant que c'est un "truc de filles". Ils perturbent l'activité en chahutant et en se moquant des garçons qui participent.</p>	<p><i>La danse est plutôt une activité pour les filles. Elles sont plus gracieuses. Les garçons s'ennuient. Il leur faut des activités où leur combativité puisse s'exprimer.</i></p> <p><b>Question :</b> Faut-il respecter l'attitude spontanée des garçons et leur proposer une autre activité en parallèle ?</p>	<p>On renforce les garçons et les filles dans l'idée que certaines activités sont par nature réservées à l'un ou l'autre sexe en fonction de dispositions physiques différentes.</p>	<p>Prendre en compte le rejet a priori des garçons et présenter la danse comme une activité qui convient à tous, en s'appuyant sur des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- danses guerrières des origines, exécutées par les hommes ;</li> <li>- danses traditionnelles avec groupes mixtes ou groupes composés uniquement d'hommes ou de femmes ;</li> <li>- danses actuelles comme le break, surtout pratiquées par les garçons.</li> </ul>

Bulletin Officiel de l'EN 24.10.2000  
A l'école, au collège et au lycée :  
de la mixité à l'égalité

# Pour aller plus loin :



- Loïc Szerdahelyi, *Enseignantes d'EPS. Des femmes d'action dans un métier d'hommes (1941-1989)*, Reims, Epure, 2017.
- Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, « Annick Davisse, l'avocate de la cause des filles en EPS », in Contrepied HS n°7 Egalité, sept 2013.
- Des articles à venir en co-signature avec Loïc...